

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderisson Inc.	Numéro de permis 350023	Date d'inspection Le 09 janvier 2023	
Nom de l'établissement Le centre parascolaire la gardérisson		Numéro de téléphone (506) 859-4010	
Adresse 421 chemin Melanson Dieppe NB E1A 1A5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kyleigh Roy		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	11 janv. 2023	09 janv. 2023
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé qu'un contact d'urgence dans 1 des 12 dossiers vérifiés habite à plus d'une heure de l'établissement. Lors de l'inspection, le parent a fourni un nouveau contact d'urgence qui habite à moins d'une heure de l'établissement. La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	09 janv. 2023	09 janv. 2023
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé une bouteille de Tylenol et une bouteille d'Advil dans un sac sur le comptoir à l'entrée principale. Lors de l'inspection, une éducatrice a retiré les bouteilles de l'établissement. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé l'arrivée des enfants, la collation et les jeux libres à l'extérieur.</p> <p>L'inspectrice a eu une discussion avec l'exploitant afin de s'assurer que les boîtes à dîner sont bien identifiées avec le nom de l'enfant.</p> <p>Il est recommandé de ne pas utiliser la grande structure de jeux dans le parc puisque la surface de protection n'est pas suffisante et que le sol est gelé. L'évaluation du parc sera faite au printemps avec un membre de l'équipe de livraison de permis</p>

original signé par
Kyleigh Roy

Le 09 janvier 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Corentin Olagny

Le 09 janvier 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date